

BAREME DES HONORAIRES de prestations de services (T.V.A. 20% incluse) Janvier 2025

TRANSACTIONS Habitation et Terrains : (Calculés sur le prix de mise en vente, à charge du vendeur)

PRIX DE VENTE DU BIEN	HONORAIRES TTC
< 75 000 €	7 000 €
De 75 001 € à 100 000 €	10 %
De 100 001 € à 150 000 €	9 %
De 150 001 € à 200 000 €	8 %
De 200 001 € à 400 000 €	7 %
De 400 001 € à 500 000 €	6 %
> 500 001 €	5 %

En cas de négociation du prix de vente, le montant des honoraires reste calculé sur le prix de mise en vente initial.

Frais de rédaction d'acte en cas d'annulation : 450,00 € HT

Avis de valeur seul : 180 € TTC Epinal et – de 10 km autour, 230 € TTC au delà.

MANDAT DE RECHERCHE DE BIEN

5% du prix de vente à charge de l'Acquéreur

TRANSACTIONS TYPE INVESTISSEMENT ou COMMERCIAL:

10% du prix de mise en vente à charge du vendeur

LOCATIONS TYPE PROFESSIONNEL ou COMMERCIAL:

10% du loyer annuel hors charges, à charge du preneur (bail et état des lieux inclus)

LOCATIONS TYPE HABITATION VIDE et MEUBLÉE:

Décret n° 2014-890 du 1^{er} Août 2014 : Les honoraires correspondant à l'établissement du dossier locataire (propositions, visites, rédaction du bail et état des lieux) sont plafonnés et facturés comme suit :

Locataire : 11 €/m² de surface habitable du logement, limités volontairement par l'agence à 1 mois de loyer hors charges en cas de calcul légal amenant à une somme supérieure.

Bailleur: 1 mois de loyer hors charges.

AGENCE LA MAISON PERCHEE

23 rue Léopold Bourg - 88000 EPINAL - Tél. 03 29 644 644 • www.ladresse-epinal.com

E-mail: contact-epinal@ladresse.com